

UN PATRIMOINE COMMUN

Rencontre méthodologique d'Aigues-Mortes

LIEU : Aigues-Mortes

DATE : 26 et 27 janvier 2007

PRESENTATION

La rencontre d'Aigues-Mortes s'inscrivait dans le cadre d'un projet européen intitulé «Fortifications de l'époque des croisades en Méditerranée, un patrimoine commun ». Elle avait pour objectif de faire se rencontrer les différents partenaires du projet en vue d'engager un échange scientifique sur ce « patrimoine syncrétique » et de définir en commun un calendrier détaillé et la méthodologie à appliquer pour la réalisation de ce projet.

Les résultats attendus du séminaire d'Aigues-Mortes portaient sur la mise à jour de la connaissance scientifique du sujet et l'établissement d'une liste de biens exemplaires et représentatifs de ce type de patrimoine, dont les gestionnaires seraient appelés à faire partie d'un réseau de châteaux et forteresses de l'époque des croisades.

La rencontre devait également aboutir à la définition d'une grille d'interprétation de ce type de monument.

Il s'agissait enfin d'établir une méthode de travail partagée et un plan détaillé des actions de formations portant sur les deux sites syriens préalablement choisis, de définir les conditions pratiques de mise en œuvre du séminaire final et du lancement de l'exposition itinérante qui se tiendront en septembre en Syrie.

PARTICIPANTS

CO-ORGANISATEURS :

- La section française de l'ICOMOS ; chef de file :
Mme Michèle Prats, Secrétaire générale, MM. Olivier Poisson, Vice-Président, et Samir Abdulac, membre du bureau, Mme Colette Saba, Chargée du projet
- *Soprintendenza per i Beni Architettonici e Paesaggistici della Provincia di Bari*, Italie :
Dr Michela Tocci , Conservatrice, (excusée)
- Université de Liège (Ulg) – Service d'Assyriologie et d'Archéologie de l'Asie Antérieure, Belgique : Pr. Onhan Tunca
- *The Hellenic society for the preservation of the cultural heritage and the environment, Thessalonik branch*, Grèce: M. Vassilis Koniordos, president.
- Ecole d'Avignon, France : M. Christophe Graz

PARTENAIRES AU NIVEAU NATIONAL :

- Centre des Monuments Nationaux : Mme Marie-Laure Fromont, administratrice du monument national d'Aigues-Mortes
- Direction régional des affaires culturelles, Languedoc-Roussillon : Mme Jackie Estimbre, chargée du suivi des dossiers du patrimoine mondial de l'UNESCO

PARTENAIRES SYRIENS :

- Dr Abdal-Razzaq Moaz, conseiller du ministre de la culture
- Direction générale des antiquités et des musées de la République Arabe Syrienne : M. Edmond Al Ejji

SUIVI ET CONSEIL :

- Culture Lab- International cultural expertise : M. Alexis Castro

SCIENTIFIQUES INVITÉS:

- Nicolas Faucherre : Professeur à l'université de Nantes
- Thomas Lorain : Doctorant à l'EPHE, Lyon
- Efterpi Marki: *Dr Archaeologist on Byzantine and post Byzantine sites, Antiquities authority of Thessaloniki, Ministry of culture, Grèce*
- Nicolas Prouteau : Docteur en histoire médiévale, chargé de cours à l'université de Poitiers
- Simone Ricca : Architecte du patrimoine, Paris
- Cyril Yovitchitch : Doctorant en histoire de l'art, -Université de Paris I

*

* *

Journée du vendredi 26 janvier 2007 :

La journée a commencé dans la Tour de Constance par un discours d'accueil prononcé par M. René Jeannot, maire d'Aigues-Mortes, qui a exprimé son contentement de recevoir en sa ville cette rencontre méthodologique réunissant les participants au projet. Aigues Mortes, cité médiévale créée par St Louis et port d'embarquement des croisades, a su conserver ses remparts, son architecture et son site exceptionnels jusqu'à aujourd'hui, et vous pouvez assister à cette mise en valeur ininterrompue, puisqu'en ce moment même il est procédé à la démolition de la dernière verrue qui en défigurait les abords, la cave coopérative viticole, qui fut à l'origine de la loi de 1906 sur la préservation des sites... Il aura fallu un siècle pour y parvenir !

Le Directeur régional des Affaires culturelles, M. Didier Deschamps, prit ensuite la parole. Après avoir transmis les salutations de M. Donnédieu de Vabres, Ministre de la Culture et de la Communication, il a mis en avant, à travers son discours l'importance du projet concernant un thème sensible de la culture euro-méditerranéenne, sujet à tant d'interprétations divergentes dont le dépassement permettrait d'envisager plus sereinement un avenir commun.

Une relecture de cette période de l'histoire de la Méditerranée et de l'Europe permet de mettre en évidence un formidable renouveau culturel fondé, certes, sur des affrontements mais aussi sur des échanges multiples et ce que nous appellerions aujourd'hui des transferts de technologie.

Le conseiller du ministre de la culture syrien, le Dr. Abdal-Razzaq Moaz, a, pour sa part, remercié les organisateurs et les hôtes de la rencontre et évoqué d'autres projets européens auxquels collabore également la Syrie. Il a insisté sur l'importance du projet en Syrie, et du support qu'il en attend pour une formation des futurs gestionnaires des sites inscrits ou non sur la liste du Patrimoine mondial, et une sensibilisation du public à ce type de Patrimoine.

Enfin, M. Olivier Poisson, vice-président de la section française de l'ICOMOS, a brièvement évoqué la genèse du projet et présenté l'ensemble des partenaires concernés. Il a chaleureusement remercié tous ceux qui ont pris part à l'organisation matérielle de cette rencontre.

Après le buffet, offert par le centre des Monuments nationaux, les participants ont visité l'enceinte fortifiée d'Aigues-Mortes, guidés par M. Patrick Florençon.

Les participants se sont ensuite réunis au Logis du Gouverneur afin d'écouter les interventions et amorcer les discussions autour du premier sujet de la journée scientifique.

SUJET 1 : Châteaux et forteresses de l'époque des croisades, valeur historique, patrimoniale et universelle exceptionnelle

Nicolas Faucherre : Introduction

Notre réflexion part du postulat contradictoire que la culture de guerre, comme toute autre forme de culture partagée, pour le Proche-Orient des Croisades comme partout et toujours, ne fonctionne pas à sens unique. La rencontre de l'autre, l'acculturation se lisent dans la manière de transporter la pierre de taille comme dans celle de claver un arc tout autant que dans celle de fabriquer une catapulte ou une arbalète. En dehors des Arméniens, les passeurs technologiques sont d'abord les maçons indigènes, qui travaillent indifféremment pour les différents maîtres d'ouvrage et n'ont pas connu la régression technique que subit l'occident chrétien au cours du premier millénaire, mais aussi le captif de l'autre, qui s'avère le principal véhicule de la transmission lorsqu'il recouvre la liberté.

Dans ce cadre, la recherche sur les châteaux de Terre Sainte de ces vingt dernières années est marquée par un renouvellement historiographique considérable, permettant de sortir des visions néo-coloniales pour rendre sa part au monde arabo-musulman dans le renouveau brutal de la défense active autour de 1190, marqué par la diffusion de la porterie à sas, de la poterne, de l'archère et du mâchicoulis. À cet égard, l'école historique israélienne — initiée par les travaux de Ronnie Ellenblum rendant Subeibé (Qala'at Nemrod) aux Ayyubides — a ouvert la voie aux recherches en cours, rassemblées à l'occasion d'un colloque à Parthenay en 2001, dont celles des trois jeunes chercheurs que nous allons écouter aujourd'hui.

Il convient de fixer un cadre à nos travaux.

- D'un point de vue géographique, sont compris dans notre réflexion :
 - o les pays méditerranéens du départ des Croisades (France, Italie, à l'exclusion de la péninsule ibérique et du Magreb, concernés par une culture partagée antérieure),
 - o ceux du transit vers la Terre Sainte (Grèce, Chypre, Turquie),
 - o ceux de la réception des Francs (Syrie, Liban, Israël, Jordanie, Égypte).
- D'un point de vue chronologique, le champ couvert s'étend, stricto sensu, à la période d'occupation franque de la bande littorale du Proche-Orient, soit 1099-1291, excluant donc tous les avatars ultérieurs : Hospitaliers, Lusignan, Vénitiens.
- Du point de vue de la maîtrise d'ouvrage, notre champs d'étude recouvre donc tout autant les mondes chrétiens d'Occident que d'Orient (Byzantins et Arméniens), les mondes musulmans locaux (Fatimides, Ayyubides et Mamelouks) que nomades (Seljoukides et Mongols).
- D'un point de vue typologique, est compris dans notre réflexion l'ensemble des ouvrages de défense réalisés par les belligérants : enceintes portuaires et urbaines, forts d'arrêt, bases opérationnelles des ordres militaires, palais fortifiés, à l'exclusion des formes non belliqueuses et immatérielles de la culture partagée (pont, voûte, mine, traités théoriques, etc...).

Nicolas Prouteau : ***La culture de guerre comme culture partagée : premiers jalons historiographiques***

Si les recherches récentes en castellologie ont démontré l'influence de l'aire franco-anglaise dans le développement de la fortification européenne au XIIe-XIIIe siècle, elles ont aussi fortement insisté sur le rôle des croisades et des échanges au sein de la Méditerranée dans ces processus d'émulation. Par suite des relations entre Orient et Occident, aucune histoire méditerranéenne de la fortification ne peut être pleinement conduite en faisant abstraction de l'une ou de l'autre des deux sociétés arabes et franques. Cependant, l'étude du monument médiéval a, pendant longtemps, été animée par un souhait de conservation de l'identité et de la mémoire nationale. Cette question de « qui a influencé l'autre ? » - débattue régulièrement depuis le milieu du XIXe siècle – fût d'abord marquée dans un premier temps par une vision colonialiste surestimant les transferts techniques d'Occident vers l'Orient et la diffusion du savoir-faire « français » à l'étranger. Par la suite, la recherche hésita longtemps entre l'« action éducatrice des croisades » ou au contraire « un orientalisme totalement inversé ». Plus récemment, quelques synthèses historiques et archéologiques ont permis de renouveler la question, encore empreinte après-guerre d'une dimension nationaliste dans chacun des champs culturels envisagés.

Cette communication a donc pour objectif de rappeler les différents jalons de l'étude des échanges au temps des croisades et d'observer les racines de l'histoire de ce patrimoine fortifié méditerranéen. Ainsi, cette première synthèse sur l'historiographie des échanges technologiques et militaires au temps des Croisades permet d'envisager d'autres problématiques (patrimoine militaire et patrimoine technique, histoire de la machinerie en méditerranée médiévale, histoire des techniciens : vecteurs des échanges) à intégrer concrètement dans la réflexion de la table ronde d'Aigues-Mortes, autre jalon appelé à faire date.

Nicolas Faucherre : **Les forteresses chrétiennes : exemples arméniens et francs**

Pour tous les belligérants du Proche-Orient au temps des Croisades, la culture technique de défense est puisée dans les modèles greco-romains. Ce modèle est massivement appliqué sur le limes byzantin à la fin du Premier millénaire : plan régulier avec porte entre deux tours, tour flanquante à archères. Le monde arménien va apporter la systématisation de la voûte comme de l'encorbellement et une standardisation poussée des appareillages. Les Francs du XIIe siècle vont puiser dans ce creuset culturel pour proposer un modèle neuf de forteresse autour des ordres militaires, qui vont renouveler jusqu'à la production métropolitaine, important essentiellement au Proche-Orient l'expression féodale propre que constitue le donjon. A contrario, les grandes réalisations franques du XIIIe siècle, autour du règne de saint Louis, vont voir l'importation massive, pour défendre les royaumes latins aux abois, du modèle occidental, qui marque en Occident le renouveau de la défense active, face précisément à la puissance d'une poliorcétique rencontrée au Proche-Orient. C'est donc bien dans l'aller-retour Orient Occident que s'est renouvelée la pensée tactique de la guerre dans le monde franc.

Cyril Yovitchitch : **La tour maîtresse dans la sphère ayyubide : mirage ou réalité ?**

La présence de la grosse tour ou de la tour maîtresse, symbole de l'autorité du prince ou du détenteur de l'*iqṭā* (« fief »), n'est pas avérée en terre d'Islam proche-orientale. En effet, la manifestation du pouvoir s'y exprime principalement au travers des commandes architecturales, religieuses ou civiles, telles que les mosquées, les madrasas, les bains publics et les caravansérails. La tour maîtresse résidentielle est une forme architecturale qui semble absente du paysage monumental « islamique » proche-oriental, les membres de la classe dirigeante vivant traditionnellement en ville dans leurs palais ou dans leurs riches demeures.

Dans les années 1200, les programmes mis en œuvre par la dynastie ayyubide (1170-1260) connaissent un changement radical : on assiste à un accroissement sans précédent de la taille des ouvrages. La théorie avancée pour expliquer ce phénomène s'appuie essentiellement sur le fait que ces grosses tours furent une réponse adaptée aux progrès poliorcétiques et en particulier à la montée en puissance de l'artillerie mécanique. Cette communication se propose d'aborder le phénomène au travers de quelques tours

ayyoubides de la principauté de Damas en s'interrogeant sur la possibilité d'un glissement de la sphère croisée vers la sphère musulmane de la formule de la tour maîtresse comme symbole visuel de l'autorité du prince et de l'élite militaire ainsi que comme lieu de résidence et de représentation.

Discussion

Lors de la discussion il a été évoqué l'exemple, plus tardif certes, de la salle du trône de la citadelle d'Alep en s'interrogeant sur ses précurseurs. Nicolas Faucherre explique que ses bases sont ayyoubides et donc contemporaines des Croisades et que des similitudes peuvent être trouvées justement avec certaines tours de la citadelle de Damas.

Dr Michela Tocci: **Le Castel Del Monte**

(la doctoresse Tocci n'ayant pu se rendre à la réunion, son texte envoyé à l'avance a été traduit en français et lu par Olivier Poisson)

Introduction

Frédéric II, héritier de l'empire germanique et du royaume de Sicile, passe son enfance et son adolescence à Palerme alors capitale du royaume normand, où races, cultures et religions différentes coexistent. Ce brassage et ces influences, notamment arabes, ont participé à faire du jeune dynaste un homme ouvert d'esprit et tolérant, et semblent avoir guidé ses choix tant culturels que politiques.

En 1209, Frédéric II parvient à faire valoir ses droits dynastiques en Allemagne et en Sicile où il restaure la paix, réorganise le pouvoir central et s'illustre par la construction de châteaux et palais dont la fonctionnalité rationnelle militaire se conjugue à la dimension symbolique de leur architecture qui incarne aussi le pouvoir royal et sacré, tel un outils de propagande.

L'emblématique *Castel del Monte* témoigne parfaitement de la destination défensive, résidentielle et représentative de ces constructions polyvalentes.

Eléments historiques

Castrum apud Sanctam Mariam de Monte, première dénomination du château devenu *Castrum Montis* au XVI^e siècle, n'est mentionné que dans une lettre du 29 janvier 1240. Celle-ci atteste de travaux en cours au *Castel del Monte* à cette même période, dont l'avancement intéressait particulièrement Frédéric II. Dans le *Statutum de reparatione castrorum* (1241-46), document administratif de la chancellerie souabe, le *Castel del Monte* est porté comme un édifice achevé et nécessitant même des travaux d'entretien.

Après la chute des Souabes en 1268, le château passe aux Anjou, aux rois d'Aragon, puis aux Carafa, ducs de Ruvo et d'Andria. Ces derniers le vendirent en 1876, dans un état extrêmement dégradé, à l'état italien, qui entreprit donc des restaurations sur près d'un siècle.

Description

Le recours constant au chiffre huit et à la forme octogonale est la caractéristique du monument. A l'extérieur, le château directement sur le substrat rocheux, se dresse avec son plan octogonal, d'environ 16,50m de côté, sur les sommets duquel se dressent huit tours elles aussi octogonales. Dans les murs entre les tours sont percées des fenêtres, simples ou géminées, avec exceptionnellement une baie triple sur le mur nord, tournée vers Andria, ville très chère à Frédéric II.

Le château se déploie autour d'une cour octogonale, avec deux étages de huit salles chacun. La couverture des seize salles, de forme trapézoïdale, a reçu une solution ingénieuse : l'espace est divisé en une travée centrale, de plan carré, que dessinent quatre colonnes engagées en « brèche coralline », voûtées sur croisées d'ogives à nervures non portantes et clé de voûte décorée, et deux espaces résiduels triangulaires latéraux, couverts d'une simple voûte brisée. Au niveau inférieur trois salles communiquent avec la cour intérieure et deux présentent des restes de grandes cheminées, destinées soit à chauffer les pièces soit à y cuire des aliments. Dans la salle n°VIII on voit les traces d'une mosaïque à motifs géométriques qui décorait le sol. Les portes sur la cour comme les portes intérieures, et les fenêtres, sont en « brèche coralline », un conglomérat tiré des carrières du Gargano, qui devait à l'origine également revêtir les parois des salles.

Les escaliers en vis situés dans trois des tours conduisaient à l'étage supérieur. Les salles, qui communiquent toutes entre elles à l'exception de celle situées au-dessus du portail monumental du château (lequel était fermé par une herse manœuvrée par des poulies) et de celle contiguë, communiquaient en outre vraisemblablement par un balcon suspendu courant le long de la façade, à la hauteur des portes-fenêtres. Solution qui aurait permis, si on l'avait voulu, d'isoler certaines salles les unes des autres. Dans tous les espaces du premier étage, les supports sont constitués de pilastres trilobés en marbre, certainement importé d'Orient. Dans certaines tours du château on relève avec intérêt la présence de bains : lieux réservés à l'hygiène alors bien plus répandue dans le monde arabe qu'en Occident. Une autre caractéristique de l'édifice est la coexistence et l'intégration de modèles culturels différents : le roman exprimé par les lions couchés du portail, le gothique par les ogives des portes et les chapiteaux à crochets des fenêtres et des pilastres, ainsi que par les modillons expressifs dans les tours des escaliers, enfin l'antique par les feuilles d'acanthé et les frises à décor végétal dans les archivoltes des portes-fenêtres donnant sur la cour, mais encore dans la composition du portail monumental.

Destination et usage

Bien que l'historiographie ait exclu tout usage militaire en raison de l'absence de fossé, de mâchicoulis et de pont-levis, sa situation au sommet d'une colline à 540m au dessus du niveau de la mer démontre sa fonction défensive.

D'ailleurs le mot *castrum* dans le contexte souabe se réfère à des constructions principalement militaires, sans exclure pour autant les usages secondaires : la présence de bains et de cheminées aux deux niveaux du château, le luxe des détails, le raffinement de la sculpture semblaient indiquer un usage résidentiel et de représentation.

Le choix du lieu certes stratégique, et aussi en rapport avec le soleil, qui au Moyen Âge conditionnait l'orientation des édifices sacrés. Frédéric II fût d'ailleurs identifié à l'astre, dont le fils Manfred annonça ainsi la mort : « Il est couché le soleil de la justice, il est mort le défenseur de la paix ».

Par ailleurs, le *Castel del Monte* constituait à l'époque un objet de grande admiration pour les sujets du roi, ses alliés ou ses ennemis, et donc sans doute un des moyens les plus efficaces choisis par Frédéric II pour rendre visible sa puissance et incarner au mieux sa conception d'un « art au service du pouvoir ». On peut donc dire que c'est un ensemble de fonctions qui caractérise ce monument exceptionnel, expression emblématique de la personnalité multiple de son commanditaire ; homme intelligent, cultivé, tolérant, en quête de paix et de justice, mais aussi immensément ambitieux et orgueilleux. Parfaite synthèse de science, de mathématique, de technique, d'art, le *Castel del Monte* fût, d'après Josué Musca la « pétrification » d'une idéologie du pouvoir, un manifeste de la royauté édifié de façon à résister au temps.

Discussion

Il a été souligné le caractère novateur de cette architecture, mais aussi le choc esthétique que l'on ressent : le site, tout d'abord, grandiose, s'étendant jusqu'à la mer au-dessus d'une houle d'oliviers millénaires (il y a 20 ans, le périmètre de protection était encore entièrement préservé, il semblerait que ce ne soit plus le cas), mais aussi les volumes, la sobriété des formes, contrastant avec la richesse du matériau retenu dans les salles d'apparat : un revêtement de marbre gris traversé d'éclairs de minium vermillon

Nicolas Faucherre souligne le caractère d'*unicum* du monument, synthèse inouïe de la culture partagée, temple aux mathématiques par sa rigueur conceptuelle (le 8 dans le 8 dans le 8 !) et s'interroge sur l'existence de bâtiments aussi géométriques que Castel del Monte dans la civilisation islamique. Samir Abdulac cite la ville ronde de Bagdad qui était d'ailleurs moins une "ville" qu'un petit ensemble princier

Reprise des interventions autour du premier sujet

Dr Efterpi Marki : **Revue des forteresses de l'époque des Croisades en Grèce. Les cas des forteresses de Platamon et de Kitros en Macédoine centrale**

Les Croisés ont édifié ou remanié en Grèce un grand nombre des forteresses destinées à protéger les ports, les axes routiers et leurs garnisons militaires. La plupart d'entre elles étaient situées le long des côtes, sur l'emplacement de forteresses anciennes et visaient à contrôler les voies maritimes commerciales. Toutes ces forteresses ont été remaniées pour répondre aux nouvelles exigences en matière de fortification et aux nouveaux systèmes d'armement.

En Macédoine où la présence des Croisés fut de courte durée, à peine quatorze ans, deux forteresses sont reliées à ces derniers, la forteresse de Platamon et le fort-caserne de Kitros (ancienne Pydna).

La présentation de ces deux forts montre que les Croisés pour construire et réaménager leurs forteresses en Macédoine ont exploité des fortifications plus anciennes situées sur d'importants emplacements géostratégiques et employé des matériaux et des artisans locaux pour réaliser leurs travaux de construction.

Jean Yasmine: **Le château de Beaufort (Qalat Chqif, Arnoun) Dialogues et conflits**
(M. Yasmine n'ayant pu quitter le Liban, son texte est lu par Nicolas Faucherre) :

Le château de Beaufort au Sud Liban a souffert durant son histoire récente de la dernière guerre avec Israël. Après le retrait de l'armée israélienne en 2000, le château a été étudié et relevé par une équipe libanaise de la Direction Générale des Antiquités (DGA) dirigée par Jean Yasmine. Plusieurs experts français ont aidé dans les divers aspects de l'étude. Les travaux ont fait l'objet de différentes publications préliminaires. La finalité du relevé était l'élaboration d'une étude archéologique préalable à l'établissement de cahiers de charges pour la restauration du château.

Aujourd'hui, le projet de restauration a été divisé en trois phases :

- a- l'aménagement du contexte (le nettoyage est partiellement terminé)
- b- les fouilles archéologiques et les consolidations au sein du château
- c- le projet de mise en valeur monumentale du château

L'étude préalable du château montre une suite de campagnes de construction des différents occupants. Son Histoire atteste des dialogues et des conflits qui ont mis en scène les différents belligérants depuis l'époque médiévale jusqu'à la dernière guerre du Liban.

Nous nous intéressons à la dichotomie présente dans la construction du château. Les parties croisées côtoient celles construites par les musulmans. Les périodes conflictuelles sont suivies de phases de collaboration. Même jusqu'à nos jours, les bunkers construits par l'armée israélienne avoisinent les courtines ayyoubides du château.

C'est donc les aspects illustrant cette dichotomie qui nous ont semblés dignes d'intérêt et que nous exposons dans le contexte de la communication.

Thomas Lorrain : **Le décor des fortifications turques au XIIIème siècle : Une représentation du pouvoir**

Après plus d'un siècle de recherche sur l'histoire des fortifications médiévales au Proche-Orient, la castellologie pré-ottomane turque n'en est encore qu'à ses balbutiements. Mon intervention a donc pour but de présenter un certain nombre de ces fortifications médiévales de Turquie. Le sujet et le travail d'étude étant vaste, je compte aborder l'architecture militaire turque par le biais des multiples types de décoration murale. Véritables messages politiques émanant des différents pouvoirs qui se sont partagé le territoire, ces éléments de décor mis en relation avec leur support, au même titre que les éléments purement techniques de défense, sont des clés de compréhension des fortifications.

Différents types de décors seront abordés (remplois, reliefs sculptés, enduits peints, moulures ou éléments architectoniques) ainsi qu'un certain nombre d'hypothèses sur leurs fonctions et leurs significations. Pour étayer mes propos, je m'appuierai sur plusieurs exemples de sites toujours en élévation tels que Alanya, Antalya, Sinope ou encore

Diyarbakır ou d'autres aujourd'hui disparu mais relativement bien documentées comme Konya.

A travers les décors de quelques fortifications, cet exposé couvre donc une grande partie de la Turquie actuelle et traite principalement des réalisations de deux grandes dynasties turques - les Seldjuqides de Roum et les Artuqides – qui ont marqué l'architecture militaire du XIII^{ème} siècle.

M. Hervé Barbé, archéologue : ***Les forteresses de l'époque des croisades en Israël à la lumière des recherches récentes.***

(M. Barbé n'ayant pu se rendre à la réunion, son exposé est présenté par Nicolas Faucherre)

Lorsque, à l'occasion de la préparation de sa description de la Palestine, Victor Guérin visite le village côtier de Kfar Lam, il constate la présence d'une enceinte à tours semi-circulaires qui, écrit-il en 1875, "remonte sans doute à l'époque des croisades". Dans les années 1930, Paul Deschamps, encore animé par un même état d'esprit, attribuait au Francs la construction de la forteresse de Subayba surplombant le site de Banias. Les croisades, expéditions venues d'Europe, avaient disséminées des châteaux forts dans un Orient Latin, à l'instar des constructions qui se développaient durant la même période en Occident. Les recherches récentes menées en Israël, tant dans le domaine des études historiques que par la réalisation d'importantes fouilles archéologiques, ont contribué à renouveler de façon significative cette vision en attribuant notamment aux constructeurs arabes des vestiges réputés francs. Kfar Lam est un *ribat* omeyyade et la forteresse de Subayba, si elle date effectivement de la période des croisades, présente des phases de construction ayyoubides et mamelouks. Notre communication s'attachera à présenter une synthèse de l'ensemble de ces recherches, sous la forme d'un inventaire des principaux sites interprétés désormais soit comme des constructions exclusivement franques, soit exclusivement arabes, ou présentant des phases distinctes de constructions attribuables aux Francs et aux Arabes. Concernant ce dernier type de forteresses "mixtes" notre propos s'appuiera plus particulièrement sur les recherches récemment réalisées sur le château de Safed (Galilée).

Discussion

Il a été souligné l'usage distinct entre Franc et Musulmans quand à la réutilisation des monuments antiques, les premiers, à Antioche, à Beyrouth et ailleurs, détruisant pour réemployer les matériaux sans les mettre en scène, alors que les seconds, à Baalbeck, à Bosra, mais aussi désormais à Konya, s'appuient sur le monument antique qu'ils transforment, comme pour mieux suggérer la filiation, et donc la légitimation de leur pouvoir.

Il a été rappelé le formidable « syncrétisme » de la forteresse fatimide du Caire, du X^{ème} siècle, où El Azzar puis El Hakim ont fait appel à des architectes chrétiens d'Alep, d'origine arménienne, et dont les différents traits, byzantins et arméniens, se retrouvent dans les escaliers, les voussures, l'appareillage, les colonnes en boutisse, les portes entre deux tours (Bab el Foutouh, Bab el Nazr), tout en amorçant le vocabulaire classique des forteresses arabes, et en utilisant les emplois et le décor calligraphié.

Journée du samedi 27 janvier 2007

SUJET 2 : Châteaux d'orient, statut, gestion, valorisation et conservation

M. Edmond Al Ejji, représentant de la Direction générale des antiquités et des musées de la République Arabe Syrienne, est intervenu sur les travaux de relevé, d'analyse, de restauration et de gestion du site de Marqab. Il a présenté une série de plans et d'analyses réalisés sur support informatique. Ces travaux ont renouvelé la connaissance que l'on avait du site. Sa première enceinte est bien plus vaste que l'on ne pensait. Les effets de plusieurs tremblements de terre ont été mieux compris. Le site n'a pas été inclus dans le groupe des châteaux présentés à l'inscription au Patrimoine mondial en 2005 en raison de la présence d'une usine en contrebas. M. El Ajji a présenté les récents travaux de conservation en différents points de la forteresse, et le projet d'ouverture au public, comprenant un circuit de visite externe d'une heure ainsi qu'un autre, interne, avec passage par un accueil aménagé.

Mme Marie-Laure Fromont, administratrice du monument national d'Aigues-Mortes (enceinte de la ville, Tour de Constance et logis du gouverneur) s'est exprimée sur la gestion du site d'Aigues-Mortes et les moyens de suivi de la forteresse. Elle a présenté le Centre des Monuments nationaux, établissement public gestionnaire, et les principales actions conduites pour accueillir le public à Aigues-Mortes et lui faire partager l'histoire et l'intérêt artistique et architectural du monument.

Dr Abdal-Razzaq Moaz, conseiller du ministre de la Culture syrien, a insisté sur l'importance des sites syriens et des projets européens initiés pour leur mise en valeur.

Discussion

L'une des questions posées porte sur l'aménagement et la préservation des abords : est-il pertinent de rejeter les populations à l'extérieur d'un site, comme les services syriens l'ont pratiqué à Bosra, à Sheizar, et l'envisagent à Qala'at el Mudiq (Apamée de l'Oronte) ? C'est ce qui s'est passé à Petra, où finalement on a dû les faire revenir, car un site mort perd son attrait touristique. Il faut trouver le juste milieu entre les atteintes liées- l'usage du site par des établissements humains (pollution, affouillements, dégradation architecturale ou archéologique, commerce ou industrie) et la préservation. Cela suppose une programmation, un projet de mise en valeur et de réhabilitation, et l'interdiction des activités les plus polluantes ou les plus dégradantes pour l'image du site : usine chimique, par exemple.

SUJET 3 : Patrimoine mondial : approche thématique, approche internationale

Olivier Poisson : ***Vers de nouveaux objets culturels sur la liste du patrimoine mondial***

L'accroissement continu de la liste du patrimoine mondial, qui vient de dépasser le nombre de 830 biens culturels, suscite des interrogations.

Pour certains la seule solution envisageable serait de clore purement et simplement la liste dans une échéance assez brève.

Pour d'autres il s'agirait plutôt de revenir à une plus grande sélectivité en ce qui concerne le critère de la valeur universelle exceptionnelle.

La première hypothèse coupe court, évidemment, à toutes discussions. Mais on peut objecter que le patrimoine culturel est toujours en mouvement. Il est l'objet d'appropriations

successives par les générations, et celui d'une relecture, d'une *redéfinition* permanente par l'humanité. Ainsi le patrimoine n'est pas fini, et le mouvement ne peut être arrêté

La deuxième hypothèse concernant la valeur universelle exceptionnelle est plus solide. Ce critère mis en place par la Convention de 1972 veut sélectionner les biens en fonction de leur valeur et de leur représentativité mondiale.

Cependant, le nombre d'Etats concernés aujourd'hui est bien plus élevé qu'en 1972 et la notion de patrimoine mondial a, elle aussi, évolué en 30 ans ce qui a produit un glissement du cadre de référence.

Ainsi la tendance « institutionnelle » de l'application de la convention va dans le sens de permettre à chaque pays de faire inscrire sur la liste les plus importants de ses « monuments nationaux », ce qui explique en partie l'accroissement de la Liste. Cette tendance peut se poursuivre, elle est d'une certaine façon légitime, mais elle s'éloigne objectivement des buts de la convention de 1972.

La troisième façon d'envisager l'avenir de la Liste du Patrimoine mondial (LPM) est celle de la « stratégie globale » promue par le Comité du Patrimoine mondial, c'est à dire une volonté de ré-équilibre d'une liste trop européenne, trop architecturale, avec une place prépondérante aux édifices religieux médiévaux chrétiens. Le but de la stratégie globale est donc de « combler les lacunes » géographiques, typologiques, chronologiques. Cependant après l'analyse des listes indicatives des Etats par l'ICOMOS, il s'avère que les candidatures potentielles ne sont pas de nature à corriger les déséquilibres de la LPM. En ce qui concerne l'absence de pays ou de régions du monde, il semblerait que ce soit la faiblesse des Etats concernés ou la manque de conscience des populations de l'existence et de la valeur de leur patrimoine qui en est plus que jamais la cause.

Que peut-on faire ou suggérer plus concrètement aujourd'hui ? On peut constater qu'il y a dans notre région européenne mais aussi à travers le monde entier des thèmes spécifiques ou du moins essentiels et qu'il serait sans doute utile d'en avoir une approche commune.

En poursuivant la réflexion, une autre question s'impose : Peut-on construire de nouveaux objets du patrimoine mondial, en dehors des cadres, des rivalités, des égoïsmes nationaux ? Grâce à l'expérience de quelques années de suivi des dossiers français du patrimoine mondial, une conclusion se dégage, à savoir que l'un des handicaps du patrimoine mondial est d'être, depuis l'origine, l'addition de patrimoines nationaux. Ainsi la LPM s'est-elle constituée dans l'optique de faire reconnaître au niveau mondial les patrimoines de chacun, et dans une vision finalement très imprégnée des valeurs nationales de chaque pays.

C'était sans doute inévitable et il faut tempérer ce jugement. D'une part, car des cas font exception, d'autre part, car depuis ses dernières années des initiatives d'inscription en série montrent une volonté de dépasser ces valeurs nationales (Arc de Struwe, *Limes* de l'empire romain). Alors, ne faudrait-il pas voir les biens du patrimoine mondial à l'échelle mondiale ? Les châteaux et forteresses de l'époque des Croisades, témoins d'une histoire partagée qui dépasse le cadre des états, et qui constituent le témoin d'une phase importante de l'histoire mondiale ne constituent-ils pas un exemple qui pourrait voir l'application de cette manière de voir ?

Simone Ricca : ***Le dossier des deux châteaux Syriens inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial en 2006***

La Syrie possède un patrimoine archéologique, architectural et urbain d'une qualité et d'une importance extraordinaire. Néanmoins, jusqu'à l'année dernière elle ne comptait que quatre sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (deux sites liés à l'archéologie classique, Bosra et Palmyre, et les deux vieilles villes de Damas et d'Alep) dont l'inscription datait du début des années '80.

Le défi relevé par la Direction générale des Antiquités de Syrie a été de proposer, en 2005, deux sites appartenant à une époque et à une typologie différente pour une inscription en série. Cette fois-ci il ne s'agissait plus de grands ensembles urbains (antiques ou encore

vivants) mais plutôt de deux sites emblématiques de la période des Croisades : le Crac des Chevaliers et la forteresse de Saladin (Château de Saône).

Le choix de limiter la série à deux seuls éléments, en laissant en dehors d'autres sites majeurs comme Marqab par exemple, s'explique par la difficulté de proposer un système de gestion efficace et respectueux des critères imposés par l'UNESCO sur des sites éloignés appartenant à des régions administratives différentes.

Il est aujourd'hui évident à tous ceux qui se confrontent avec la problématique du classement sur la Liste du Patrimoine mondial que l'approbation (ou le refus) d'un dossier de nomination se joue surtout autour du plan de gestion des biens proposés et du traitement de la zone tampon. La Syrie a su convaincre le Comité du Patrimoine mondial de sa volonté de réorganiser la structure de son service des antiquités afin de s'adapter aux nouveaux besoins en matière de gestion des sites, mais beaucoup reste encore à faire pour réaliser les engagements pris en inscrivant ces sites sur la Liste du Patrimoine mondial.

SUJET 4 : Organisation et méthodologie du projet

Suite à la discussion du sujet 3, les scientifiques ont à leur tour visité la citadelle d'Aigues-Mortes. Ils ont ensuite débattu autour de la mise en place de la liste des sites exemplaires de cette « culture partagée » des forteresses de l'époque des Croisades, et de la liste qui pourrait être celle des sites appelés à constituer le réseau prévu par le projet.

Dans le même temps, les co-organisateur se sont réunis de leur côté pour discuter et définir l'organisation et la méthodologie à adopter pour la réalisation du projet. La séance a commencé avec M. Alexis Castro, du bureau de conseil Culture lab. qui a abordé les points suivants

- la gestion du budget, avec le détails des chapitres du budget et l'explication des procédures à suivre pour l'approbation des co-financements des partenaires, par exemple : un Time-Sheet. (calendrier prévisionnel)
- l'importance des conventions
- l'importance des rapports finaux

Ensuite, la discussion s'est orientée vers la définition des activités, de leurs budgets et de l'attribution des responsabilités pour leur mise en œuvre, et a permis l'élaboration d'un planning des 8 mois du projet.

1. Formation en Syrie : Objectifs, contenu de la formation, choix des formateurs et des participants, Date et durée, lieu de la formation, étude budgétaire.
2. Création du réseau : Définition et objectifs, budget de l'activité, moyens de travail, partage des responsabilités
3. Séminaire final en Syrie : Objectifs, étude budgétaire, dates et durée, mise au point du programme.
4. Exposition itinérante : Objectifs, contenu et itinéraire de l'exposition, Date et durée, pays d'accueil, étude budgétaire.
5. publication : , objectifs, contenu de la publication, moyens de diffusion, Date de publication, étude budgétaire.

6. Site Intranet : Objectif et importance de l'action, étude budgétaire Date de lancement,.

Discussion

Le débat a porté sur l'organisation et la répartition des tâches, il a été convenu qu'ICOMOS France adresserait à chaque partenaire un calendrier détaillé, assorti d'une feuille de route. La question, très pertinente, de la traduction a été posée surtout concernant la publication et l'exposition, Il a été convenu qu'il faudrait traduire les panneaux d'exposition ainsi que la publication en arabe et en anglais.

De même les coorganisateur ont discuté sur la possibilité de faire une seule formation à la place des deux en augmentant le nombre des participants à la formation et cela pour des raisons logistiques dues à la difficulté d'accès au site du Sahyun.

Le choix des participants à la formation ainsi que les formateurs a été discuté par les coorganisateur.

A la fin de cette séance, Nicolas Faucherre a présenté le compte-rendu des débats ayant eu lieu entre les intervenants scientifiques invités à la rencontre d'Aigues-Mortes. Pour mémoire, il s'agit des personnes suivantes :

- Nicolas Faucherre : Professeur des universités, Nantes
- Thomas Lorain : Doctorant à l'EPHE, Lyon
- Efterpi Marki: Dr Archaeologist on Byzantine and post Byzantine sites, Antiquities authority of Thessaloniki, Ministry of culture, Grèce
- Nicolas Prouteau : Docteur en histoire médiévale, Poitiers
- Simone Ricca : Architecte du patrimoine, Paris
- Cyril Yovitchitch : Doctorant en histoire de l'art, Paris

Ces discussions avaient pour but de délimiter, de la façon la plus objective possible, et indépendamment des frontières actuelles des états, la série la plus représentative de cette culture partagée que les affrontements et les échanges de la période des Croisades ont fait naître dans le Bassin méditerranéen. Cette proposition ne doit être considérée que comme un matériau scientifique, apporté aux co-organisateur du projet.

Ces discussions ont permis de délimiter, d'un commun accord, l'ensemble de sites suivants : En France, l'enceinte portuaire d'**Aigues-Mortes**, en Italie, le château royal appelé le **Castel del Monte** (déjà inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial), en Grèce, le château royal franc de **Chlemoutsi**, à Chypre l'enceinte portuaire franque de Famagouste, en Israël, l'enceinte portuaire franque de **Césarée de Palestine**, et les châteaux teutoniques de Montfort et hospitalier de Belvoir; en Jordanie, les châteaux ayyubide et mamelouk d'**Ajlun** et de **Kerak**, au Liban, le château franc de **Byblos** (déjà inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial), le château synthétique de **Beaufort** et le château de Tripoli (franc 1100 et mamelouk 1300) ; en Egypte l'enceinte fatimide du **Caire** (déjà inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial), en Syrie, le château franc du **Crac des Chevaliers** et le château de synthèse du **Sahyun** (déjà inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial), et le château ayyubide de **Qala'at Najem**, enfin en Turquie, le château arménien de **Yilan Kalé**, l'enceinte byzantine de **Nicée** et l'enceinte portuaire seljoukide d'**Alanya**.

Considérée sous l'angle des maîtres d'ouvrages (ou commanditaires), cette liste contient 3 sites « de synthèse », 3 sites arabo-musulmans, 1 site turc seldjoukide, 1 site byzantin, 1 site arménien, 5 sites « francs ».

Considérée sous l'angle de la typologie, cette liste comprend 4 enceintes urbaines dont 3 portuaires, 9 châteaux forts incluant une résidence, 1 forteresse des ordres militaires.

Cette liste reposant sur des critères basés sur l'authenticité, la valeur relative, la représentativité dans chaque série et la qualité environnementale, représente de l'avis des scientifiques présents à la réunion la liste la plus courte et la plus représentative des

monuments subsistants aujourd'hui pour témoigner de cette culture partagée en fait d'architecture et de fortification qui est le résultat de la confrontation des sociétés, mais aussi de leurs échanges, au moment de la période des Croisades. Cette liste est établie en tenant compte des critères établis par la convention internationale concernant la sauvegarde du Patrimoine mondial, culturel et naturel (UNESCO, 1972) et pourrait, de l'avis des participants à la réunion, constituer une première approche pour la définition « idéale » d'une inscription en série sur la Liste du Patrimoine mondial. Il est à noter qu'elle comprend plusieurs sites ou biens (Castel del Monte, Crac des Chevaliers, enceinte du Caire) déjà inscrits sur la Liste à titre individuel.

Discussion

Après le rapport des scientifiques invités, les co-organisateur du projet et leurs partenaires ont arrêté la liste suivante pour la constitution du réseau, dans les limites de temps et d'objectifs du projet, et bien évidemment sans préjudice d'autres actions qui pourraient le suivre ou le compléter :

- **Égypte** : l'enceinte urbaine et la citadelle ayyubides du Caire
- **France**: l'enceinte portuaire franque d'Aigues-Mortes
- **Grèce** : le château royal franc de Chlemoutsi
- **Italie**: le château royal franc de Castel del Monte (déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial)
- **Jordanie** : les châteaux ayyubide et mamelouk d'Ajlun et de Kerak
- **Liban** : le château franc de Byblos (déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial) et le château synthétique de Beaufort
- **Syrie** : le château franc du Crac des Chevaliers et le château de synthèse du Sahyun (déjà inscrits sur la liste du patrimoine mondial), comme le château ayyubide de Qala'at Najem
- **Turquie** : le château arménien de Yilan Kale, l'enceinte byzantine de Nicée et l'enceinte portuaire seljoukide d'Alanya

Il est souligné que l'impossibilité de retenir le site proposé chypriote ou celui d'Israël tient au contexte politique et diplomatique international qui prévaut dans la région, contexte qui s'impose aux co-organisateur du projet mais n'est pas de leur fait.

Les co-organisateur ont également souligné que les sites pour lesquels les autorités compétentes ou les partenaires adéquats ne rejoindraient pas les objectifs du projet ne pourraient en définitive participer au réseau (cas des sites turcs ou égyptien). Enfin, il est bien évident que cette liste doit être agréée et portée par les états concernés.

Michèle Prats a clôturé la séance en remerciant les intervenants pour leur participation, la richesse des présentations et des débats et l'esprit de coopération et l'enthousiasme qui a présidé à ces journées. Elle rappelle que ce projet européen n'est qu'une première pierre vers une prise en compte universelle d'un patrimoine partagé, qui s'est enrichi de multiples apports et a donné lieu à des échanges qui ont contribué au développement architectural et culturel tant de l'Europe que des rives de la Méditerranée. Elle donne rendez-vous aux participants sur le futur réseau et en Syrie.

Les Croisades, temps de guerre et ... de progrès

Projet Les Croisades, temps de guerre et ... de progrès

Les Croisades menées dans l'Orient méditerranéen ne furent pas uniquement un temps d'affrontement et de fermeture entre chrétiens et musulmans. Bien au contraire, les XIIe et XIIIe siècles ont été marqués par des échanges commerciaux, culturels et techniques qui ont favorisé le progrès des deux mondes. Cette affirmation peut paraître provocante à une époque de tensions sur fond de conflits inter-religieux. Dans certains pays, « Croisé » est redevenu une injure. Pourtant, un projet financé à 50 % par l'Union européenne vise à montrer qu'entre les rives de la Méditerranée existe un patrimoine commun, celui des forteresses des Croisades.

Le Centre des Monuments nationaux vient d'organiser une réunion de travail à Aigues-Mortes autour du château de Saladin et du Crac des Chevaliers en Syrie. « La recherche archéologique montre qu'il est parfois impossible de dire qui a construit une forteresse. Certaines, attribuées aux

Croisés, ont été en grande partie bâties par les Arabes. Et c'est parfois en regardant dans les latrines qu'on peut le déterminer parce nous n'avons pas la même manière de nous laver le derrière », explique Olivier Poisson, vice-président pour la France du Conseil international des monuments et des sites (Icomos), pilote de ce projet. Les techniques se sont fécondées. « *Les Croisés ont découvert les mâchicoulis en pierre que les Arabes avaient mis au point car ils n'avaient pas de bois. Et les Européens ont été contraints de progresser dans les ouvrages de défense parce que leurs adversaires avaient perfectionné les machines de siège »,* explique

Nicolas Faucher, professeur à l'université de Nantes. Pendant ces deux siècles de Croisades, les échanges n'ont jamais cessé entre les peuples belligérants : commerce d'épices, traductions d'ouvrages anciens, diffusion des mathématiques. Le pari scientifique du projet Icomos est de revisiter ensemble le patrimoine architectural des Croisades en focalisant sur les deux châteaux

syriens. Les chercheurs seront formés à des méthodes communes d'analyse. Objectifs : bâtir un réseau de châteaux et de forteresses et une exposition itinérante avant de conclure par un séminaire en Syrie. Les partenaires galèrent pour faire cohabiter des chercheurs venant d'Etats en conflit. Israël cristallise les oppositions. Mais un représentant du ministre syrien de la Culture est venu à Aigues-Mortes. Un bon signe... Gérard DURAND

Le Crac des Chevaliers, en Syrie, a fait l'objet d'une étude menée par le Centre des Monuments nationaux.

Gérard DURAND

PHOTOS DU SEMINAIRE



Aigues-Mortes





Mot de M. René Jeannot, maire d'Aigues-Mortes



Mot de Dr Abdal-Razzaq Moaz, conseiller du ministre de la culture



Mot de M. Olivier Poisson vice-président de la section française de l'ICOMOS



Mot de Mme Marie-Laure Fromont, administratrice du monument national d'Aigues-Mortes. A ses côtés, M. Didier Deschamps, Directeur régional des Affaires culturelles.



Maire d'Aigues-Mortes, partenaires et invités scientifiques, lors de la réception



La visite guidée par M. Patrick Florençon



Intervention scientifique



Intervention scientifique



Exposé de M. Al Ejji



Intervention scientifique



Lors du dîner offert par la mairie d'Aigues-Mortes



Réunion d'organisation méthodologique